

États financiers de la

**Fondation paralympique  
canadienne**

31 mars 2016

# Fondation paralympique canadienne

31 mars 2016

## Table des matières

Rapport de l'auditeur Indépendant.....	1-2
État de la situation financière .....	3
État des revenus et des dépenses.....	4
État de l'évolution des soldes du fonds.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires .....	7-9

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Fondation paralympique canadienne

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation paralympique canadienne (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution des soldes du fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2016 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## **Information comparative**

L'état de la situation financière au 31 mars 2015 et l'état des revenus et des dépenses, l'état de l'évolution des soldes du fonds et l'état des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2015 et pour la période de 40 jours close le 31 mars 2015, sont non audités

*Deloitte* S.E.N.C.R.L. /s.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 2 septembre 2016

# Fondation paralympique canadienne

État de la situation financière  
au 31 mars 2016

	2016	2015
	\$	(non-audité) \$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	81 949	-
Débiteurs	25 549	-
	<b>107 498</b>	-
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 873	-
<b>Soldes du fonds</b>		
Non affecté - Fonds d'administration général	13 371	-
Affecté à l'externe - Fonds du Cercle des champions	53 317	-
Affecté à l'externe - Fonds de la Campagne d'automne	31 937	-
	<b>107 498</b>	-

Au nom du Conseil



Administrateur



Administrateur

# Fondation paralympique canadienne

État des revenus et des dépenses  
de l'exercice clos le 31 mars 2016

	Fonds d'administration général	Fonds du Cercle des champions	Fonds de la Campagne d'automne	31 mars 2016	du 19 février au 31 mars 2015 (40 jours) (non audité)
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Don général	15 118	-	-	15 118	-
Cercle des champions	-	53 317	-	53 317	-
Campagne d'automne	-	-	31 937	31 937	-
Bourses	7 000	-	-	7 000	-
Événements de tierce partie	197	-	-	197	-
	<b>22 315</b>	<b>53 317</b>	<b>31 937</b>	<b>107 569</b>	<b>-</b>
<b>Dépenses</b>					
Administration	1 944	-	-	1 944	-
Bourses	7 000	-	-	7 000	-
	<b>8 944</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 944</b>	<b>-</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>13 371</b>	<b>53 317</b>	<b>31 937</b>	<b>98 625</b>	<b>-</b>

Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante de cet état financier.

# Fondation paralympique canadienne

État de l'évolution des soldes du fonds  
de l'exercice clos le 31 mars 2016

	Fonds d'administration général non affecté	Fonds du Cercle des champions affecté à l'externe	Fonds de la Campagne d'automne affecté à l'externe	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$
				du 19 février au 31 mars 2015 (40 jours) (non audité)	
				31 mars 2016	
<b>Solde au début</b>	-	-	-	-	-
Excédent des revenus sur les dépenses	13 371	53 317	31 937	98 625	-
<b>Solde à la fin</b>	13 371	53 317	31 937	98 625	-

# Fondation paralympique canadienne

État des flux de trésorerie  
de l'exercice clos le 31 mars 2016

	31 mars 2016	du 19 février au 31 mars 2015 (40 jours) (non audité)
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	98 625	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 4)	(16 676)	-
	81 949	-
Augmentation nette de la trésorerie	81 949	-
Trésorerie au début	-	-
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>81 949</b>	<b>-</b>

Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante de cet état financier.



# Fondation paralympique canadienne

## Notes complémentaires

31 mars 2016

---

### 1. Objectif de la Fondation

La Fondation paralympique canadienne (la « Fondation ») fut établie afin d'assurer que les programmes, l'équipement et les gens soient en place afin d'aider à propulser plus de Canadiens ayant un handicap du terrain de jeux jusqu'au podium olympique. La Fondation recueille des fonds exclusivement pour les programmes et activités du Comité paralympique canadien.

La Fondation fut constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes le 19 février 2015 sans capital-actions. La Fondation est une fondation publique reconnue en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada en date du 12 juin 2015 et est exonérée de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels de dons aux fins de l'impôt.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Comptabilité par fonds*

Les comptes de la Fondation sont gérés conformément aux principes de comptabilité par fonds. Les ressources reçues et dépensées sont classées dans des fonds pour fins comptables et de prestation, qui correspondent aux objectifs précisés par les donateurs à l'externe ou par le Conseil d'administration à l'interne.

#### *(i) Fonds d'administration général*

Le Fonds d'administration général comptabilise tous les programmes et toutes les activités administratives relatifs aux fonds non affectés de la Fondation.

#### *(ii) Fonds du Cercle des champions*

Le Fonds du Cercle des champions a été établi pour épauler des initiatives ciblées y compris en matière d'entraîneurs, de formation et d'innovation ainsi que d'équipement.

#### *(iii) Fonds de la Campagne d'automne*

Le Fonds de la Campagne d'automne a été établi pour épauler des initiatives ciblées à l'échelle communautaire, parmi ces initiatives, on comprend le Fonds parasports de Bon départ (Parasport Jumpstart Fund), la Semaine scolaire paralympique, la ressource en ligne du programme « S'amuser grâce aux sports paralympiques » (FUNdamentals Physical Literacy Resources), Nouvelles perspectives, Vie nouvelle, et des ressources en ligne pour Trouver un Sport / une Activité / un Club.

#### *Constatation des revenus*

- (i) La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés, où les apports liés aux transactions générales sont constatés à titre de revenus dans le Fonds d'administration générale lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié. Les apports affectés pour lesquels il n'existe pas de fonds affecté correspondant, sont reportés et constatés à titre de revenus du Fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées.
- (ii) Les dons sont constatés lorsque reçus. Les dons en biens et services que la Fondation aurait en temps normal achetée sont constatés à leur juste valeur estimative. Les promesses de dons ne sont constatés que lorsque reçus.

#### *Instruments financiers*

La Fondation constate initialement les actifs financiers et passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie qui est évalué à la juste valeur.

#### *Dons en nature*

Les dons de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

# Fondation paralympique canadienne

## Notes complémentaires

31 mars 2016

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Des hypothèses sont utilisées pour l'estimation de la recouvrabilité des débiteurs, et le montant des charges à payer.

### 3. Gestion du capital

Les objectifs quant à la gestion du capital de la Fondation sont les suivants :

- a) Mettre en place des ressources suffisantes pour réaliser les priorités financières établies par le Conseil d'administration au cours de l'examen du plan stratégique;
- b) Protéger la capacité de la Fondation de continuer à être considérée comme organisme sans but lucratif et de réaliser les objectifs des différents Fonds;
- c) Investir des fonds dans les instruments financiers conformément à la politique de placement;
- d) Gérer les apports affectés à l'externe qui précise les conditions d'utilisation des ressources financières.

Le capital est constitué des soldes du fonds du Fonds d'administration général, du Fonds du Cercle des champions et du Fonds de la Campagne d'automne. Les besoins de trésorerie de la Fondation n'ont pas changés et sa stratégie générale, quant à la gestion de son capital, reste la même que pour l'exercice précédent. La Fondation s'est conformée aux exigences des apports affectés.

La Fondation contrôle son capital en se servant des différentes mesures financières qui incluent les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions et les budgets.

### 4. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	31 mars 2016	du 19 février au 31 mars 2015 (40 jours) (non audité)
	\$	\$
Débiteurs	(25 549)	-
Créditeurs et charges à payer	8 873	-
	<b>(16 676)</b>	-

### 5. Operations entre apparentés

Le Comité paralympique canadien (l'« Organisme »), un organisme sans but lucratif indépendant, est responsable de tous les aspects entourant le rôle du Canada dans le mouvement paralympique, y compris les Jeux d'été et d'hivers. L'Organisme est apparenté à la Fondation par sa représentation sur le Conseil d'administration de la Fondation. L'Organisme ne contrôle pas la Fondation et, par conséquent, les actifs nets et les opérations ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Organisme.

# Fondation paralympique canadienne

Notes complémentaires

31 mars 2016

---

## 5. Operations entre apparentés (suite)

L'Organisme fournit le soutien à la Fondation au moyen de ressources humaines, de marketing et de la communication, ainsi que des finances et de l'administration, dont les montants peuvent être estimés comme suit :

	<b>31 mars 2016</b>	du 19 février au 31 mars 2015 (40 jours) (non audité)
	\$	\$
Salaire	<b>171 291</b>	-
Dépenses générales	<b>78 172</b>	-
	<b>249 463</b>	-

Au 31 mars 2016, la Fondation a un montant à recevoir de 23 549 \$ (2015 - nul \$) de l'Organisme et un montant à payer de 7 000 \$ (2015 - nul \$) à l'Organisme.